



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La justice restaurative

**VICTIME, AUTEUR,  
VOUS POUVEZ DEMANDER À PARTICIPER  
À UNE MESURE DE JUSTICE RESTAURATIVE**

Adressez-vous au bureau  
d'aide aux victimes (BAV)  
du tribunal judiciaire.

Contacts : 06.03.16.67.47.

